



2024-03-20

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce 5 mars 2024 à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Jean Dallaire
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Tony Gilbert
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Vincent Nadeau

Formant quorum sous la présidence du maire , monsieur François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et greffière-trésorière assiste aussi à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-03-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024**
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
 - 5.1 - Rapport de l'employé de voirie**
 - 5.2 - Traitement au bitume, réparation d'asphalte et lignage**
 - 5.3 - Aide financière PAVL - Réfection ponceaux P004-P006-P007 Rang St-François Xavier**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC**
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**
 - 7.2 - Achat d'équipements d'eau potable Pierre Dion**

- 8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC**
 - 8.1** - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 9.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2** - Émission des permis et certificats
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
 - 11.1** - PRIMA
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 14 - LÉGISLATION**
 - 14.1** - Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 14.2** - Règlement no 2023-93 décrétant une dépense de 3 798 644\$ et un emprunt de 3 221 049\$ pour la réalisation de travaux de réfection du centre administratif de la MRC de Beauce-Sartigan
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - VARIA**
 - 16.1** - Hangar sur le terrain municipal
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-03-22

3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

2024-03-23

5.2 - Traitement au bitume, réparation d'asphalte et lignage

CONSIDÉRANT l'offre de service de Pavage D&D pour le traitement de bitume, la réparation de l'asphalte et le lignage de la cour du bâtiment multifonctionnel;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'entretien de la cour avant que cette dernière se détériore davantage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean Dallaire, madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Pavage D&D au montant de 5 060.00\$ plus taxes.

Monsieur René Drouin, conseiller #6, n'a pas participé au vote.

Adopté

2024-03-24

5.3 - Aide financière PAVL - Réfection ponceaux P004-P006-P007 Rang St-François Xavier

Numéro de la demande d'aide financière : NKY86288

Titre du projet : Réfection de trois (3) ponceaux, rang St-François Xavier, Saint-Philibert

Résolution numéro : 2024-03-24

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Philibert a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Philibert a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de madame France Loignon, appuyée par monsieur René Drouin,

il est unanimement résolu et adopté que le conseil de confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Maryse Nadeau est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adopté

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

2024-03-25

7.2 - Achat d'équipements d'eau potable Pierre Dion

CONSIDÉRANT la mise en vente de divers équipements d'eau potable neufs et usagés par monsieur Pierre Dion;

CONSIDÉRANT le besoin de pièces de rechange advenant d'éventuels bris d'équipements à la station d'eau potable;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Tony Gilbert, appuyé par monsieur René Drouin et résolu unanimement de procéder à l'achat de ces divers équipements au montant de 750.00\$.

Adopté

8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

11.1 - PRIMA

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2024-03-26

12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 55 549,09 \$ et d'autoriser leur paiement.

•Comptes à payer 46 270,15 \$

Salaires nets versés 6 417,00 \$

•Remises d'employeur 2 861,94 \$

•Total 55 549,09 \$

Administration : chèque no. C2400023 À C2400039, L2400006 À L2400008, V0002403 À V0002404

Salaires : chèque no. D2400016 À D2400028

Adopté

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

14 - LÉGISLATION

2024-03-27

14.1 - Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires

Tel que prévoit la loi, la directrice générale dépose en séance publique la déclaration d'intérêts pécuniaires de monsieur Jean Dallaire, conseiller #2.

2024-03-28

14.2 - Règlement no 2023-93 décrétant une dépense de 3 798 644\$ et un emprunt de 3 221 049\$ pour la réalisation de travaux de réfection du centre administratif de la MRC de Beauce-Sartigan

Attendu que la M.R.C. de Beauce-Sartigan a entrepris des démarches visant à procéder à la réfection du siège social de cette organisation,

lequel est situé au 2727, boulevard Dionne, à St-Georges;

Attendu que ce projet bénéficiera d'une aide gouvernementale dans le cadre du PRACIM laquelle a été confirmée le 23 janvier 2023 (dossier no : 203474);

Attendu que le projet de règlement a été déposé et adopté à la séance du 24 novembre 2023;

Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 24 novembre 2023;

Attendu que le conseil des maires de la MRC a adopté la version finale du règlement 2023-93 le 21 février 2023;

Attendu que le conseil municipal de Saint-Philibert a pris connaissance du règlement et s'en estime satisfait;

En conséquence, il est proposé par monsieur Tony Gilbert, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet

Et résolu :

D'aviser la MRC de Beauce Sartigan que le conseil appui le règlement 2023-93 déposé par celle-ci.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - VARIA

2024-03-29

16.1 - Hangar sur le terrain municipal

2024-03-30

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean Dallaire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 19h55

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & greff. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.